

Annexe 12

Modèle de procès-verbal résultats

SCRUTIN DU 30 JUIN 2023

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 15 juin 2023, le bureau de vote académique réuni le vendredi 30 juin 2023, à 17 heures 30, au Rectorat de Paris 12 boulevard d'Indochine 75019 Paris, proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président : Mme Delphine Viot-Legouda

Secrétaire : M. Thibaut Pierre

Délégués des listes :

1. Mme Sylvie Bultez pour la FNEC FP FO
2. M. Olivier Daniel pour le SGEN-CFDT
3. Mme Eve Laborie pour la CGT Educ'action
4. M. Ludovic Laignel pour la FSU
5. Mme Anne-Sophie Laclautre pour l'UNSA Education

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	2826
Nombre des votants :	545
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	8
Nombre de suffrages valablement exprimés :	537

Listes en présence

Listes en présence	FO	SGEN-CFDT	CGT Educ'action	FSU	UNSA
Nombre de voix	179	67	111	50	130
Nombre de sièges	4	1	2	1	2

--	--	--	--	--	--

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

53,70

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
FNEC FP FO	3
SGEN CFDT	1
CGT Educ action	2
FSU	0
UNSA EDUCATION	2

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE =

8

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) – (A) =

2

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 9

Listes en présence	Plus forte moyenne
FNEC FP FO	
SGEN CFDT	
CGT Educ action	
FSU	
UNSA EDUCATION	

La liste FSU a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 9.

Attribution du siège n° 10

Listes en présence	Plus forte moyenne
FNEC FP FO	
SGEN CFDT	
CGT Educ action	
FSU	
UNSA EDUCATION	
FNEC FP FO	

La liste [FNEC FP FO] a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 10.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
FNEC FP FO	4
SGEN CFDT	1
CGT Educ action	2
FSU	1
UNSA EDUCATION	2

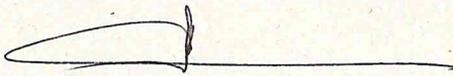
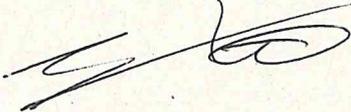
D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

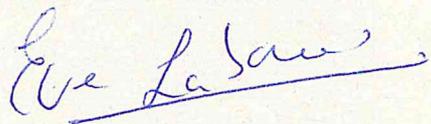
Titulaires	Patricia CESTOR (FO)
	Léo Le PALLEC-MARAND (FO)
	Ignace DUMESNIL (FO)
	Reinaldo GOMEZ LARENAS (FO)
	Thierry MERCIER-RENOIR (UNSA)
	Djamel LOUCIF (UNSA)
	Geneviève VANIGLIA (CGT Educ action)
	Catherine TROGU (CGT Educ'action)
	Djamila LARBIOUENNE (SGEN CFDT)
	Octavia SAFARIAN (FSU)
Suppléants	Raphaël MAZIERAS (FO)
	Emeline WEISS (FO)
	Olivier LE CAM (FO)
	Sophie AROUS (FO)
	Patricia GILLES (UNSA)
	Myriam COURTEILLE (UNSA)
	Chantal LECERVOISIER (CGT Educ Action)
	Julien AUBRIN (CGT Educ action)
	Pierre-Alexis DIDIER (SGEN CFDT)
	Ariane D'ANGELO (FSU)

E. Observations

L'UNSA constate que le taux de participation est très faible. La procédure de réassort obligatoire a pu être une cause d'abandon de vote. La cellule d'assistance doit être remerciée.
 La FNEC FP FO signale qu'au SIEC il y avait des problèmes de connexion. La nécessité du Numen n'était pas indiquée sur le process de vote.
 La CGT relève la difficulté importante pour voter avec des délais avoisinant l'heure.
 Le SGEN-CFDT regrette que le vote n'ait pas eu lieu à l'urne. Il note également les difficultés de connexion au SIEC.
 La FSU note que le rejeu est intervenu dans une période peu propice.

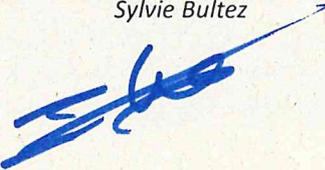
F. Emargements

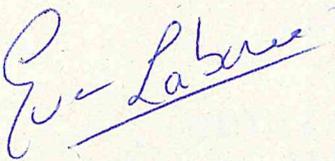
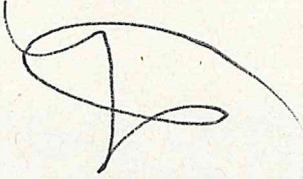
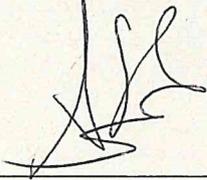
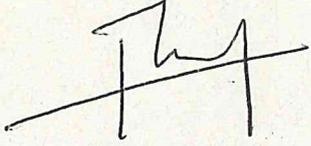
La présidente, Mme Delphine Viot-Legouda	
Le secrétaire, M. Thibaut Pierre	
Les délégués de listes ou leurs suppléants	
Mme Sylvie Bultez pour la FNEC FP FO	

M. Olivier Daniel pour le SGEN-CFDT	
Mme Eve Laborie pour la CGT Educ'action	
Ludovic Laignel pour la FSU	
Mme Anne-Sophie Laclautre pour l'UNSA Education	



BORDEREAU DE DEPOUILLEMENT
SCRUTINS CSA SPECIAUX ACADEMIQUES JUIN 2023

BVA	<i>BVA Académie de Paris</i>
Date et heure	<i>30 juin 2023 17h45</i>
<p>Ce bordereau doit être dressé, horodaté et signé par chaque membre du BVA porteur de clé qui est présent au moment du dépouillement. Il convient d'adapter le bordereau à la composition du BVA et d'identifier ce dernier dans le cartouche BVA d'en-tête. Ce bordereau est développé pour un BVA comportant un Président, un secrétaire et cinq délégués de liste. Ce bordereau doit être horodaté, il est demandé à chaque signataire de ne pas oublier de préciser l'heure à laquelle il signe le document.</p>	
<p>Les membres du BVA signataire du présent bordereau attestent que préalablement au dépouillement :</p> <ul style="list-style-type: none">le maître de cérémonie a présenté au BVA l'enveloppe de sauvegarde des bordereaux 2 d'enregistrement des passphrases et que celle-ci était toujours scellée et intacte ;qu'ils ont vérifié que les scrutins étaient effectivement clos et que les urnes et listes d'émargement étaient dûment scellées depuis 17h30 le 30 juin 2023.	
<p>Le signataire reconnaît par l'apposition de sa signature dans le cartouche à son nom :</p> <ul style="list-style-type: none">qu'il dispose effectivement de son enveloppe nominative contenant sa passphrase ;qu'il est physiquement présent pour procéder à la cérémonie de dépouillement ;qu'il atteste que le BVA a procédé aux contrôles du scellement du dispositif prévus par les dispositions de l'article 14 du décret n°2011-595.	<p>La présidente du BVA <i>Delphine Viot-Legouda</i></p> 
<p>Le signataire reconnaît par l'apposition de sa signature dans le cartouche à son nom :</p> <ul style="list-style-type: none">qu'il dispose effectivement de son enveloppe nominative contenant sa passphrase ;qu'il est physiquement présent pour procéder à la cérémonie de dépouillement ;qu'il atteste que le BVA a procédé aux contrôles du scellement du dispositif prévus par les dispositions de l'article 14 du décret n°2011-595.	<p>Le secrétaire du BVA <i>Thibaut Pierre</i></p> 
<p>Le signataire reconnaît par l'apposition de sa signature dans le cartouche à son nom :</p> <ul style="list-style-type: none">qu'il dispose effectivement de son enveloppe nominative contenant sa passphrase ;qu'il est physiquement présent pour procéder à la cérémonie de dépouillement ;qu'il atteste que le BVA a procédé aux contrôles du scellement du dispositif prévus par les dispositions de l'article 14 du décret n°2011-595.	<p>Délégué de liste N°1 <i>Sylvie Bultez</i></p> 
<p>Le signataire reconnaît par l'apposition de sa signature dans le cartouche à son nom :</p> <ul style="list-style-type: none">qu'il dispose effectivement de son enveloppe nominative contenant sa passphrase ;qu'il est physiquement présent pour procéder à la cérémonie de dépouillement ;qu'il atteste que le BVA a procédé aux contrôles du scellement du dispositif prévus par les dispositions de l'article 14 du décret n°2011-595.	<p>Délégué de liste N°2 <i>Olivier Daniel</i></p> 
<p>Le signataire reconnaît par l'apposition de sa signature dans le cartouche à son nom :</p>	<p>Délégué de liste N°3</p>

<p>son nom :</p> <ul style="list-style-type: none"> qu'il dispose effectivement de son enveloppe nominative contenant sa passphrase ; qu'il est physiquement présent pour procéder à la cérémonie de dépouillement ; qu'il atteste que le BVA a procédé aux contrôles du scellement du dispositif prévus par les dispositions de l'article 14 du décret n°2011-595. 	<p><i>Eve Laborie</i></p> 
<p>Le signataire reconnaît par l'apposition de sa signature dans le cartouche à son nom :</p> <ul style="list-style-type: none"> qu'il dispose effectivement de son enveloppe nominative contenant sa passphrase ; qu'il est physiquement présent pour procéder à la cérémonie de dépouillement ; qu'il atteste que le BVA a procédé aux contrôles du scellement du dispositif prévus par les dispositions de l'article 14 du décret n°2011-595. 	<p>Délégué de liste N°4 <i>Ludovic Laignel</i></p> 
<p>Le signataire reconnaît par l'apposition de sa signature dans le cartouche à son nom :</p> <ul style="list-style-type: none"> qu'il dispose effectivement de son enveloppe nominative contenant sa passphrase ; qu'il est physiquement présent pour procéder à la cérémonie de dépouillement ; qu'il atteste que le BVA a procédé aux contrôles du scellement du dispositif prévus par les dispositions de l'article 14 du décret n°2011-595. 	<p>Délégué de liste N°5 <i>Anne-Sophie Laclautre</i></p> 
<p>Le signataire atteste par l'apposition de sa signature dans le cartouche à son nom :</p> <ul style="list-style-type: none"> que les membres du BVA ont effectivement procédé aux contrôles du scellement de la solution de vote conformément aux obligations posées par les dispositions de l'article 14 du décret N° 2011-595 ; que le président, ou son représentant, était physiquement présent pour participer à la cérémonie de dépouillement ; qu'au moins deux délégués de liste porteurs de clé étaient physiquement présents pour participer à la cérémonie de dépouillement. 	<p>Le maître de cérémonie <i>Jacques Teng</i></p> 
<p>Le signataire reconnaît par l'apposition de sa signature dans le cartouche à son nom que, dans le respect des dispositions du décret n° 2011-595, il a prononcé la clôture du dépouillement le 30 juin 2023 à l'heure indiquée dans son cartouche de signature.</p>	<p>La présidente du BVA <i>Delphine Viot-Legouda</i></p>  <p>Heure de clôture :17h30</p>
<p>Le secrétaire du BVA doit dresser le procès-verbal du BVA exigé par les dispositions du II de l'article 14 du décret n°2011-595. Ce procès-verbal doit être signé par les membres présents du BVA et être annexé au présent bordereau. Un exemplaire du procès-verbal de dépouillement dressé par la solution de vote électronique doit être attaché au présent bordereau "Dépouillement". Ce procès-verbal produit par la solution de vote doit être dûment signé par les membres présents du BVA.</p>	



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vote au CSA spécial académique

BVA Paris

Procès verbal de fin du déchiffrement

Dates élections : du 27/06/2023 08:00 au 30/06/2023 17:00

Le procès verbal de fin du déchiffrement indique les porteurs de clés ayant utilisé leurs clés respectives pour déverrouiller leur(s) urne(s) et lancer le déchiffrement des suffrages électroniques, précise le périmètre scrutin(s) du bureau de vote (BVEC ou BVEA) et présente les empreintes des scellements, puis des fichiers des suffrages électroniques.

Porteurs de clés ayant lancé le déchiffrement

Date du déchiffrement : 30/06/2023 17:39

Porteurs de clés ayant utilisé leurs clés pour déverrouiller leur(s) urne(s) et lancé le déchiffrement

- | | | | |
|---|------------|----------------|-------------|
| - | PRESIDENT | : VIOT-LEGOUDA | Delphine |
| - | SECRETAIRE | : PIERRE | Thibaut |
| - | DELEGUE | : BULTEZ | Sylvie |
| - | DELEGUE | : DANIEL | Olivier |
| - | DELEGUE | : LABORIE | Eve |
| - | DELEGUE | : LACLAUTRE | Anne-Sophie |
| - | DELEGUE | : LAIGNEL | Ludovic |



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vote au CSA spécial académique

BVA Paris

Procès verbal de fin du déchiffrement

Dates élections : du 27/06/2023 08:00 au 30/06/2023 17:00

Périmètre scrutin(s) du bureau de vote (BVEC ou BVEA)

Scrutin(s) sous la responsabilité du BVA Paris

- TSXXXXXX001 : CSA spécial Académique de Paris



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vote au CSA spécial académique

BVA Paris

Procès verbal de fin du déchiffrement

Dates élections : du 27/06/2023 08:00 au 30/06/2023 17:00

Empreintes des scellements

Empreintes bureau de vote

Nom du bureau de vote : BVA Paris

Date de pose des scellements : 26/06/2023 15:29

Empreinte globale : e684631d13ddb317b9c972ec4d9c6214a2985858f49ac2d63f09f5653a93d6fe

- Empreinte inscriptions : 59fcae79cc0a403e14458d4634a7011602639e39afe5980d0ed97bb02b0f6218
- Empreinte listes de candidats : b8ff2a2077e7ed1dbd5ddfe1269d1a17b3bb6ceab1459a342a254d4cfd3cc34
- Empreinte candidats : 3d800c77044bb6a8af87fa03f146c9ab8895e7bb3b3b5040f272eacc094662a
- Empreinte bureaux de vote : f3829c2116c93dd3de04544dd9feb6982684baaee034f67ee46a3fa5b9c7ed22
- Empreinte listes de référence : 77c7bff11bb47d28c482faf50865e61145138e44638735b68284a4b1966d09b8
- Empreinte répartition syndicale : e3b0c44298fc1c149afb4c8996fb92427ae41e4649b934ca495991b7852b855

Empreintes Données Configuration

Date de pose des scellements : 26/06/2023 12:17

Empreinte globale : 4b559f6d34b2a09c1c27d3ea0ff087f4ac97233d809c0483713436663bc6d9bf

- Empreinte date : 1eb505132f7126602ae7e3672f1b58dbd4a566cd870a4ff306eddd9585e968f3
- Empreinte établissement : 16659aa8516e04847d87abdb8b91b2dd80f0a1bb9d947b6e62178def4cc88d78
- Empreinte collège électoral : 17022deffea5881a420223e3f72be0b749d63a29788e2b79dce7a6be824f527
- Empreinte scrutin : 342dca9408b9b64ded7eef15a49a912ed2c835939a3f3876e52e0dc613fb5bca
- Empreinte électeur : fb6c402b6708c37c1ae98711543bf8f108b6a7757ccae1bbb5d899f44d04dfa7

Empreintes Système

Nom serveur : evote1244-app2

Date de pose des scellements : 26/06/2023 12:18

Empreinte globale : 664982f85f0b239884ce426f871e8e80abf87308a91fb570a44dd08e25d27bb1

- Empreinte scripts : 384a5253e955b5b98807efea776debfa903ccfc72d32d191baa0b655b3a59e9
- Empreinte schéma : 44d8a1b4603291c857f1e808ef30c68d2dd8e04a608d163f21fc1497384fe6ed
- Empreinte paramétrage : dfee8ffad017bdcaa9a6d9b13d6b1971a9213f43a9293e91b767a4ff94ab12a9
- Empreinte code : 6c0b443782a5f15518ea5f688786728df6b7f9e8bd02f279e9c92d1efca97bd4



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vote au CSA spécial académique

BVA Paris

Procès verbal de fin du déchiffrement

Dates élections : du 27/06/2023 08:00 au 30/06/2023 17:00

Nom serveur : evote1244-app4
Date de pose des scellements : 26/06/2023 12:18

Empreinte globale : 664982f85f0b239884ce426f871e8e80abf87308a91fb570a44dd08e25d27bb1
- Empreinte scripts : 384a5253e955b5b98807efea776debfa903ccfc72d32d191baa0b655b3a59e9
- Empreinte schéma : 44d8a1b4603291c857f1e808ef30c68d2dd8e04a608d163f21fc1497384fe6ed
- Empreinte paramétrage : dfee8ffad017bdcaa9a6d9b13d6b1971a9213f43a9293e91b767a4ff94ab12a9
- Empreinte code : 6c0b443782a5f15518ea5f688786728df6b7f9e8bd02f279e9c92d1efca97bd4

Nom serveur : evote1244-app6
Date de pose des scellements : 26/06/2023 12:19

Empreinte globale : 664982f85f0b239884ce426f871e8e80abf87308a91fb570a44dd08e25d27bb1
- Empreinte scripts : 384a5253e955b5b98807efea776debfa903ccfc72d32d191baa0b655b3a59e9
- Empreinte schéma : 44d8a1b4603291c857f1e808ef30c68d2dd8e04a608d163f21fc1497384fe6ed
- Empreinte paramétrage : dfee8ffad017bdcaa9a6d9b13d6b1971a9213f43a9293e91b767a4ff94ab12a9
- Empreinte code : 6c0b443782a5f15518ea5f688786728df6b7f9e8bd02f279e9c92d1efca97bd4

Nom serveur : evote1244-app8
Date de pose des scellements : 26/06/2023 12:19

Empreinte globale : 664982f85f0b239884ce426f871e8e80abf87308a91fb570a44dd08e25d27bb1
- Empreinte scripts : 384a5253e955b5b98807efea776debfa903ccfc72d32d191baa0b655b3a59e9
- Empreinte schéma : 44d8a1b4603291c857f1e808ef30c68d2dd8e04a608d163f21fc1497384fe6ed
- Empreinte paramétrage : dfee8ffad017bdcaa9a6d9b13d6b1971a9213f43a9293e91b767a4ff94ab12a9
- Empreinte code : 6c0b443782a5f15518ea5f688786728df6b7f9e8bd02f279e9c92d1efca97bd4



Vote au CSA spécial académique

BVA Paris

Procès verbal de fin du déchiffrement

Dates élections : du 27/06/2023 08:00 au 30/06/2023 17:00

Empreintes des fichiers suffrages

Empreintes des fichiers des suffrages électroniques sous la responsabilité du bureau de vote (BVEC ou BVEA)

Observations et signatures des membres du bureau de vote (BVEC ou BVEA)

Observations des membres du bureau de vote (rayer l'encart si aucune observation) :

Fait à :

le :

Signatures des membres du bureau de vote (BVEC ou BVEA)

Qualité	Nom	Prénom	Information complémentaire	Signature
PRESIDENT	VIOT-LEGOUDA	Delphine		
SECRETAIRE	GASCHAT	Emmanuelle		
SECRETAIRE	PIERRE	Thibaut		
DELEGUE	BULTEZ	Sylvie		
DELEGUE	DANIEL	Olivier		
DELEGUE	LABORIE	Eve		
DELEGUE	LACLAUTRE	Anne-Sophie		
DELEGUE	LAINEL	Ludovic		



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vote au CSA spécial académique

BVA Paris

Procès verbal de fin du déchiffrement

Dates élections : du 27/06/2023 08:00 au 30/06/2023 17:00

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CSA spécial Académique de Paris

RÉSULTATS		du 27/06/2023 à 08h00		au 30/06/2023 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	2 826	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées	5
B. Nombre de votants	B =	545		Nombre de sièges à pourvoir P =	10
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	8		Quotient électoral (2 décimales)	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	537		$G = \frac{D}{P} = \frac{537}{10} =$	53,70

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = P)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	179	3		2° - 44,75		4
Sgen-CFT Paris- Agis pour toutes et tous	Sgen-CFDT	67	1				1
CGT Educ'action Paris	CGT Educ'action	111	2				2
Engagé.es pour les Personnels et Elèves	FSU	50	0	1° - 50,00			1
UNSA Education	UNSA Education	130	2				2

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
VLOT-LECOUDA Delphine	Présidente	
PIERRE Thibaut	Secrétaire	
BULTER Sylvie	Déléguée	
LAIGNEL Lipoua	Déléguée	
LABORIE EVE	déléguée CGT educ'action	
LACLAVILLE Anne Sophie	Déléguée	
DANIEL Olivier	Déléguée Sgen-CFDT	

